PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale des Territoires et de la Mer Pau, le 2 3 JAN 2020

Service Gestion et Police de l'Eau

Affaire suivie par : Valérie Michel **Téléphone :** 05 59 01 64 19

Courriel: ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Réf: VM LET200037

Lettre recommandée avec AR n°1A 180 670 2385 6

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 9 janvier 2020, reçu le 13 janvier 2020, concernant la mise en place d'un dispositif de drainage sur la plage de Saint-Jean-de-Luz pour l'alimentation en eau de mer de la thalassothérapie Thalazur, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, l'arrêté de prescriptions spécifiques en application de l'article L. 214-3 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des territoires et de la mer, la cheffe du service Gestion et Police de l'Eau

Juliette Friedling

Monsieur le Directeur Thalazur Saint-Jean-de-Luz Place Maurice Ravel 64500 Saint-Jean-de-Luz